



LE SNAPATSI RENCONTRE LES PERSONNELS DU LABORATOIRE DE LILLE

Claire COUYOUMDJIAN, secrétaire nationale adjointe chargée des scientifiques, et représentante du SNAPATSI au CT et au CHSCT de l'INPS, et Catherine FATREZ du bureau zonal SNAPATSI Nord, ont rencontré le 13 octobre 2014 les personnels du LPS de LILLE.

Nous avons évoqué l'actualité de la filière scientifique et principalement les sujets suivants :

UN NOUVEAU STATUT

Le SNAPATSI est associé avec le SNPPS et le SNIPAT en intersyndicale pour obtenir une réforme statutaire. Le statut des personnels scientifiques est obsolète et ne prend pas en compte les particularités actuelles du métier (disponibilité, pénibilité). Notre demande qui a été rejetée par la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) doit désormais bénéficier d'un appui politique. Le Ministre de l'Intérieur nous a assuré de son appui, nous attendons désormais des résultats.

En effet, un toilettage du statut actuel n'est pas envisageable. Nous refusons que nos obligations fassent l'objet d'une inscription dans un décret cadre qui les figerait sans contrepartie. Et les contreparties passent par un statut spécial qui permettrait aux grilles de rémunération d'être désindexées des grilles type de la fonction publique.

Nos primes sont déjà très élevées par rapport à notre salaire global et ne sont pas prises en compte dans le calcul de la retraite, seules une réforme des grilles indiciaires et une prise en compte des primes dans le calcul de la retraite permettraient aux agents de recevoir la reconnaissance qui leur est due de leur investissement.

Nous savons que les agents de l'ensemble de la filière PTS attendent beaucoup de ces négociations, et nous attendons qu'ils soutiennent notre effort si nous les appelions à se mobiliser.

L'IPTS

Le nouveau régime indemnitaire sera mis en place cet automne avec effet rétroactif depuis juillet. Il comprend une prime liée à la fois au grade et à la fonction et un complément dont l'enveloppe globale correspond à 2% de l'enveloppe de l'indemnité.

L'indemnité de base est organisée en niveaux : 2 pour les AS et 3 pour les techniciens et ingénieurs.

Ainsi, en fonction de son niveau de responsabilité et/ou de technicité un agent sera positionné sur l'un de ces niveaux. Par exemple, dans les laboratoires, un technicien analyste sera positionné au niveau 1, un technicien encadrant un groupe au niveau 2 ou 3 en fonction de l'importance de ce groupe ou de la division à laquelle se groupe est attaché.

Nous avons évoqué les différences entre niveau, qui devraient être par exemple de l'ordre de 320 euros pour un AS, de 375 euros pour un technicien, ou de 450 euros pour un ingénieur (montant annuel).

Nous avons rappelé que l'administration s'est engagée à ce que les agents ne puissent pas toucher un indemnitaire inférieur à celui qui leur était versé précédemment.

L'enveloppe indemnitaire a été abondée de 1.6 millions d'euros par la pérennisation de la revalorisation qui avait été prévue il y a quelques années dans le cadre d'un plan triennal.

Les agents devront particulièrement veiller à ce que leurs fiches de poste individuelles soient à jour afin que leurs responsabilités soient bien prises en compte.

Le complément quant à lui sera attribué en fonction de la manière de servir et donc en fonction de l'évaluation annuelle de l'agent. Les agents devront donc veiller à ce que les objectifs qui leur sont assignés au cours de cet entretien pour l'année suivante soient réalisables.

Nous avons présenté aux agents le calendrier de paiement de cette nouvelle indemnité ; ce calendrier a fait l'objet d'un tract sur notre site.

ASA province

Nous avons présenté aux agents les discussions en cours au sujet de l'ASA (avantage spécifique d'ancienneté) qui est jusqu'à présent réservé aux agents basés en Ile de France et qui pourrait du fait de recours devant la justice administrative être étendu à la province.

A l'heure actuelle, aucun agent de province ne l'a perçue.

Nous suivons le sujet et nous informerons les personnels des possibilités de recours dès que nous aurons les éléments leur permettant de faire un recours réellement efficace.

Elections

Nous avons présenté aux agents les différents scrutins auxquels ils seront amenés à participer entre le 1^{er} et la 4 décembre.

Vote en comité technique : tous les agents votent (fonctionnaires titulaires et stagiaires, contractuels bénéficiant d'un contrat de plus de 6 mois). Les agents des laboratoires votent au CT ministériel et au CT de l'INPS.

Vote en CAP : les fonctionnaires titulaires votent. Les AS votent à la fois pour leur CAP locale et la CAP nationale, les techniciens et ingénieurs uniquement pour leur CAP nationale.

Les agents recevront les professions de foi des syndicats.

Notre syndicat a une stratégie pragmatique. Force de proposition, il ne s'égare par dans les grands discours ou les promesses impossibles à tenir, et défend les dossiers avec ténacité aussi bien dans la défense des intérêts individuels que des intérêts collectifs.

Nous invitons nos collègues à tous voter, afin de manifester leur choix et de donner du poids à nos organisations syndicales.

A l'issue de notre réunion avec le personnel, nous avons rencontré M. Ludinard, Directeur du laboratoire.

M. Ludinard nous a présenté sa méthode. Il nous a déclaré souhaiter travailler avec le personnel sans toutefois faire de la cogestion. Il nous a rappelé les impératifs du service : la qualité des prestations, la gestion de la volumétrie et des délais.

Nous lui avons rappelé notre attachement à ce que l'ambiance de travail soit sereine dans les services et notre souci de la qualité des relations inter-personnelles.

Nous l'avons informé que la mise en place de l'IPTS créait une inquiétude chez les agents et que sa mise en application nécessiterait de la transparence et des explications.

Nous lui avons parlé des problèmes de locaux, de la gestion des horaires, des problèmes de transport et de stationnement.

Sur tous ces sujets, M. Ludinard nous a déclaré souhaiter faire le maximum pour améliorer la situation.

Nous nous félicitons de la volonté exprimée par M. le directeur de gérer le service avec pragmatisme en prenant « les décisions qui s'imposent d'elles mêmes » et en impliquant les cadres du laboratoire.

Comme toujours, nous avons eu beaucoup de plaisir à participer à cette journée d'échange et sommes heureux d'avoir pu apporter des informations à nos collègues.

Rendez vous dans les urnes, le 4 décembre.

